



SNROC

2020

Le conseil d'administration et toute l'équipe du SNROC vous souhaitent une très belle année 2020 et sont heureux de vous annoncer de bonnes nouvelles pour notre profession en ce début d'année !

### **GNR et CTI**

Le projet de Loi de Finances 2020 est clos. Pour le SNROC et le sujet du GNR, les informations données durant notre Assemblée Générale du 5 décembre dernier à ROCALIA sont confirmées.

Par ailleurs, la suppression du plafond de la taxe affectée a été validée pour le CTMNC, grâce à son solide Contrat d'Objectifs et de Performance.

### **Colloque « Construire en pierre aujourd'hui »**

Rendez-vous vendredi 24 janvier à l'ENSA de Paris-Belleville pour un colloque exceptionnel, en présence de 8 architectes de renom, amoureux et utilisateurs de la pierre naturelle !

Se renseigner et s'inscrire auprès de [c.berger@pierreactual.com](mailto:c.berger@pierreactual.com).

Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction  
[www.snroc.fr](http://www.snroc.fr)

[contact@snroc.fr](mailto:contact@snroc.fr) ou [gilles.martinet@unicem.fr](mailto:gilles.martinet@unicem.fr)

3 rue Alfred Roll – 75017 Paris